

Grand étang de la Jemaye

Echelle : 1/5000 (1cm = 50m)

Equidistance: 2,5m

Parcours Bleu

Départ

- 1. 69 Extrémité du fossé
- 2. 51 Coude du chemin
- 3. 70 Jonction de deux chemins
- 4. 67 Jonction de deux chemins
- 5. 59 Jonction de deux chemins
- 6. 41 Intersection route et chemin
- 7. 75 Jonction de deux chemins
- 8. 72 Trou bord de chemin
- 9. 53 Jonction de deux chemins
- 10. 66 Panneau d'affichage
- 11. 55 Intersection chemin et ruisseau sec lété
- 12. 52 Coude du chemin
- 13. 49 Proche équipement sportif

Arrivée - retour au départ

Carte de course d'orientation N°2625-034-K33	
Carte de base : T.GEYER	Numéro d'urgence : 15 ou 112
Relais : IGN LIDAR	Dessin : T.GEYER
Coordonnées Géographiques : Latitude XX,xxx Longitude YY,yyy	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Ses caractéristiques doivent être demandées aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (maître, GMP, etc.)	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Conseil Départemental de la Dordogne	

La Jemaye

Echelle : 1/10000

Equidistance: 2,5m

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



Parcours Jaune

Départ

- | | | |
|-----|----|------------------------------|
| 1. | 49 | Près d'un équipement sportif |
| 2. | 51 | Coude de chemin |
| 3. | 47 | Butte |
| 4. | 44 | Butte |
| 5. | 33 | Trou d'eau |
| 6. | 43 | Arbre remarquable |
| 7. | 73 | Arbre remarquable |
| 8. | 61 | Arbre remarquable |
| 9. | 62 | Jonction de deux chemins |
| 10. | 42 | Arbre remarquable |
| 11. | 59 | Jonction de deux chemins |
| 12. | 70 | Jonction de deux chemins |
| 13. | 68 | Au fond d'un talus rentrant |
| 14. | 69 | Extrémité de chemin |
| 15. | 63 | Extrémité d'une haie |
| 16. | 71 | Élément artificiel |
- Arrivée - retour au départ

Carte de course d'orientation N°3105-324.000

Carte de base : IGN Lidar

Nombre d'organes : 16 ou 112

Reliefs : T.GEMR

Desain : T.GEYER

Coordonnées Géographiques : Latitude XX,xxx ; Longitude YY,yyy

La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisations d'accès (maître, GMR, etc.):

Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.

Distribuée : Conseil Départemental de la Dordogne

La Jemaye
 Echelle : 1/10000
 Equidistance: 2,5m

Dordogne
PÉRIGORD
 LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



Parcours Noir

Départ

- 1. 31 Arbre remarquable
 - 2. 55 Intersection chemin et ruisseau sec l'été
 - 3. 41 Intersection chemin et route
 - 4. 47 Butte
 - 5. 48 Butte
 - 6. 44 Butte
 - 7. 42 Arbre remarquable
 - 8. 73 Arbre remarquable
 - 9. 67 Jonction de deux chemins
 - 10. 64 Souche d'arbre
 - 11. 45 Butte
 - 12. 34 Butte
 - 13. 32 Borne
 - 14. 35 Arbre remarquable
 - 15. 36 Jonction de deux chemins
 - 16. 37 Butte
 - 17. 38 Souche
 - 18. 39 Arbre
 - 19. 40 Extrémité de fossé
 - 20. 69 Extrémité de chemin
- Arrivée - retour au départ

Carte de course d'orientation N°13015-004-xxx	
Carte de base : IGN L141	Nombre d'engens : 15 ou 112
Relévis : T.GEYER	Dessin : T.GEYER
Coordonnées Géographiques : Latitude XX,xxx ; Longitude YY,yyy	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (maître, DNF, etc.)	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Conseil Départemental de la Dordogne	

La Jemaye

Echelle : 1/10000

Equidistance: 2,5m

Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

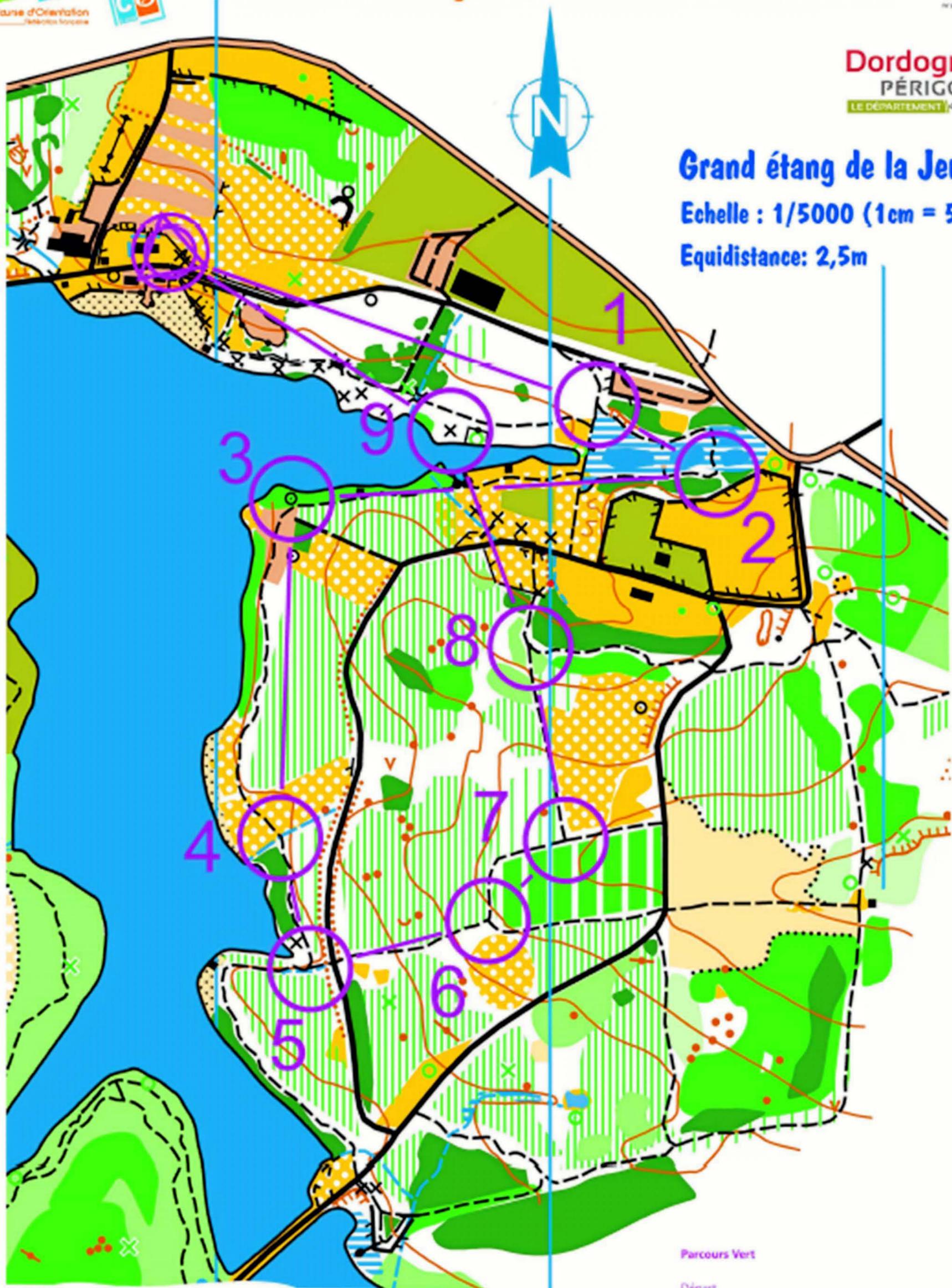


Parcours Orange

Départ

1. 52 Coude de chemin
 2. 55 Intersection chemin et ruisseau sec l'été
 3. 59 Jonction de deux chemins
 4. 54 Intersection chemin et route
 5. 47 Butte
 6. 75 Jonction de deux chemins
 7. 44 Butte
 8. 33 Trou d'eau
 9. 64 Souche d'arbre
 10. 45 Butte
 11. 46 Souche
 12. 36 Jonction de deux chemins
 13. 37 Butte
 14. 38 Souche
 15. 39 Arbre
 16. 63 Extrémité d'une haie
- Arrivée - retour au départ

Carte de course d'orientation N°2025-024-022	
Carte de base : IGN Lidiar	Nombre d'organes : 16 ou 113
Rédacteur : T.GEYER	Devisé : T.GEYER
Coordonnées Géographiques : Latitude XX,xxx ; Longitude YY,yyy	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisations d'accès (maître, ONP, etc.)	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Conseil Départemental de la Dordogne	



Grand étang de la Jemaye

Echelle : 1/5000 (1cm = 50m)

Equidistance: 2,5m

Parcours Vert

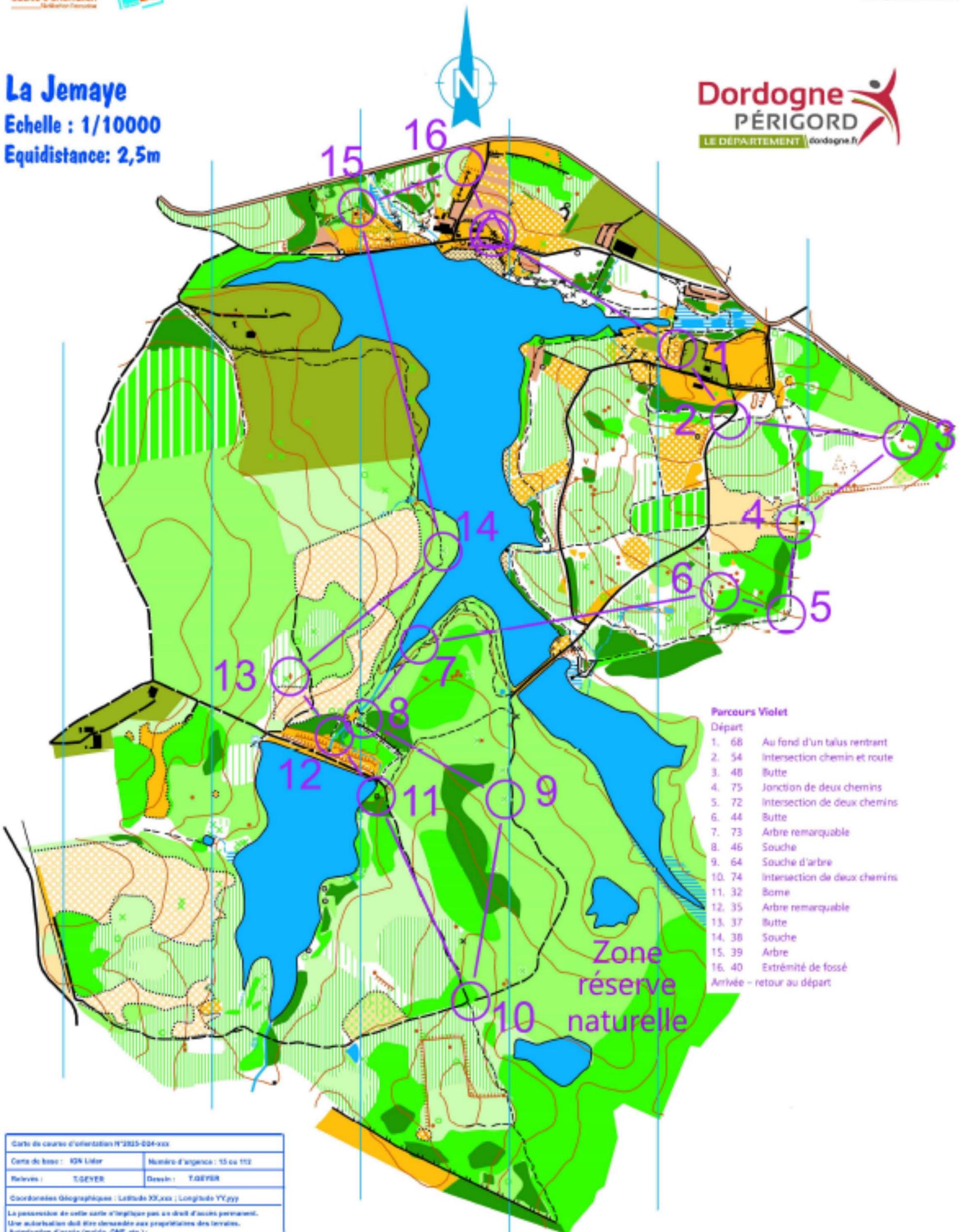
Départ

1. 50 Jonction de deux chemins
 2. 51 Coude du chemin
 3. 52 Coude du chemin
 4. 55 Intersection chemin et ruisseau sec l'été
 5. 65 Intersection chemin et ruisseau sec l'été
 6. 59 Jonction de deux chemins
 7. 67 Jonction de deux chemins
 8. 70 Jonction de deux chemins
 9. 49 Proche équipement sportif
- Arrivée - revenir au départ

Carte de course d'orientation N°2025-024-838	
Carte de base : T.GEYER	Nombre d'urgence : 15 ou 112
Relève : IGN LIDAR	Dessin : T.GEYER
Coordonnées Géographiques : Latitude XX,xxx Longitude YY,yyy	
Le possesseur de cette carte n'acquiesce pas en droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (maître, ONP, etc.)	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Conseil Départemental de la Dordogne	

La Jemaye
 Echelle : 1/10000
 Equidistance: 2,5m

Dordogne
PÉRIGORD
 LE DÉPARTEMENT dordogne.fr



- Parcours Violet**
- Départ
- 1. 68 Au fond d'un talus rentrant
 - 2. 54 Intersection chemin et route
 - 3. 48 Butte
 - 4. 75 Jonction de deux chemins
 - 5. 72 Intersection de deux chemins
 - 6. 44 Butte
 - 7. 73 Arbre remarquable
 - 8. 46 Souche
 - 9. 64 Souche d'arbre
 - 10. 74 Intersection de deux chemins
 - 11. 32 Borne
 - 12. 35 Arbre remarquable
 - 13. 37 Butte
 - 14. 38 Souche
 - 15. 39 Arbre
 - 16. 40 Extrémité de fossé
- Arrivée - retour au départ

Carte de course d'orientation N°2025-004-xxx	
Carte de base : IGN Lister	Numéro d'agence : 15 ou 112
Relèves : T.GEYER	Dessin : T.GEYER
Coordonnées Géographiques : Latitude XX.aaa ; Longitude YY.yyy	
La possession de cette carte n'implique pas un droit d'accès permanent. Une autorisation doit être demandée aux propriétaires des terrains. Autorisation d'accès (maître, DNF, etc.)	
Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur.	
Distribution : Conseil Départemental de la Dordogne	

